

Discours du budget 2012

Prononcé par Monsieur Gérard Boutin, maire de la ville d'Otterburn Park

Lundi 19 décembre 2011

Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette séance spéciale portant sur l'adoption du budget 2012 de votre municipalité.

La ville d'Otterburn Park a ceci de particulier : son assiette fiscale repose presque uniquement sur le secteur résidentiel. À cela s'ajoute le fait que notre ville n'a connu qu'une augmentation de .006% de sa valeur foncière en 2011.

C'est avec ces deux constats en tête que le budget 2012 a été préparé. Le conseil municipal a demandé à l'administration de préparer le budget en regard de trois objectifs à atteindre :

Ces objectifs peuvent se résumer ainsi:

- Limiter l'augmentation budgétaire et justifier les écarts de façon à continuer à gérer de façon responsable et à assurer une augmentation de taxes raisonnable dans le contexte qui nous est propre.
- S'assurer de maintenir et d'améliorer dans la mesure du possible les services offerts à la population.
- Être à l'affût des subventions disponibles dans les différents secteurs d'intérêts de la Ville de façon à ce que celle-ci puisse bénéficier des montants disponibles.

Tous les membres du conseil peuvent affirmer ce soir que ces objectifs ont été atteints. Nous pouvons annoncer une hausse contrôlée de la taxe foncière de 2,5 cent/100 \$ d'évaluation et une augmentation de la tarification des services de 2,00 \$ par compte de taxes, ce qui représente, selon les strates d'évaluation des propriétés à Otterburn Park, une hausse moyenne d'environ 2% (se situant entre 1,8 et 2,34 %). Nous pensons avoir fait preuve d'une grande rigueur pour arriver à ce résultat.

Il faut souligner ici que l'augmentation, à compter du 1^{er} janvier 2012, de 8,5 % à 9,5 % de la taxe de vente du Québec (TVQ) représente, à elle seule, un coût additionnel annuel d'environ 50 000 \$, qui sera absorbé dans les budgets d'opérations des services municipaux, d'où entre autres, la mention, un peu plus tôt, de la rigueur dont font preuve nos gestionnaires et le conseil.

Cela dit, nos revenus devraient en contrepartie connaître un léger accroissement, surtout à cause des compensations de taxes que nous recevront du gouvernement du Québec pour la récupération et pour certaines compensations de la TVQ.

Je voudrais signaler à nos concitoyens que la Ville d'Otterburn Park a reçu une augmentation importante de la compensation versée par Recyc-Québec, à la suite du fort tonnage recueilli dans notre recyclage. Le gouvernement du Québec compense ainsi nos efforts pour diminuer la quantité de matières à enfouir. Conséquemment, nous avons pu réduire le coût total de l'enlèvement des matières résiduelles de 177 \$ à 166 \$ par unité de logement, soit 11 \$ d'économie sur le compte de taxes. Donc, si nos citoyens souhaitent nous aider à diminuer leur facture de recyclage et d'enlèvement de déchets en même temps, ils le peuvent en étant assidus et dédiés au recyclage des matières récupérables (car plus on recycle, moins il y a de matières résiduelles à enfouir).

Dans la même perspective, nous nous dirigeons comme les villes et municipalité des trois M.R.C. vers la collecte des matières putrescibles pour la transformation en biogaz. Ceci demandera un effort

supplémentaire à nos citoyens. On peut anticiper de grands avantages pour les payeurs de taxes si le système fonctionne bien et si nous atteignons des volumes rentables. Pour les citoyens, ce serait l'occasion de participer et collaborer concrètement à l'amélioration de notre société et d'agir de façon écologiquement, socialement et économiquement responsable. Nous aurons l'occasion de vous en reparler dans quelque mois, mais si nous voulons collectivement contrôler, et même diminuer un peu nos taxes pour les services, c'est en s'associant à ce type de projet que nous réussissons.

Notre niveau d'endettement représente également un sujet de préoccupation pour beaucoup de nos citoyens. J'en ai abondamment entendu parler durant la récente campagne électorale. Je peux rassurer nos concitoyens. La Ville d'Otterburn Park a une dette que l'on peut qualifier de basse. Bien sûr, il n'y a pas eu en 2010 et en 2011 d'investissements dans nos infrastructures de base que sont l'aqueduc et les égouts, ce qui a, évidemment, fait baisser notre dette totale. Néanmoins, le niveau de la dette de la Ville est à la baisse, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, depuis 2006-2007. L'objectif de la Ville demeure de maintenir un niveau d'endettement beaucoup plus bas que les moyennes régionales immédiates et de tout le Québec. Nous n'avons donc pas d'inquiétude à ce niveau.

Notre ratio d'endettement (dette totale/richeesse foncière) est à .965 %. Notre service de la dette (capital et intérêts de la dette/dépenses municipales) qui est à 12,4 % de nos dépenses, ce qui nous donne une latitude certaine pour réaliser des investissements de mise à niveau nécessaires dans nos infrastructures pour les deux années qui restent à notre mandat et pour profiter des subventions fédérales-provinciales, qui, officiellement, se termine à la fin 2013. Nous espérons qu'elles seront reconduites, mais nous ne pouvons en être certains.

Une autre section importante du budget est le plan triennal des immobilisations (PTI), qui annonce les intentions du conseil en matière d'immobilisations.

À ce chapitre, et en lien avec notre plan d'intervention sur les infrastructures, déposé au ministère des Affaires municipales, le conseil entend mettre la priorité sur les travaux de corrections de certaines problématiques liées à l'aqueduc et aux égouts. Une grande partie des investissements municipaux y seront donc consacrés pour les deux prochaines années.

Par ailleurs, des investissements ciblés pour la réalisation de divers aménagements et équipements dans nos parcs municipaux, investissements amorcés en 2011, se poursuivront en 2012 et possiblement durant les années suivantes.

Des investissements pour compléter notre réseau de pistes cyclables et développer, si possible, des corridors de circulations actives et sécuritaires autour des pavillons I et II de l'École Notre-Dame, sont également prévus au PTI.

Le conseil a aussi choisi d'approprier des sommes pour augmenter notre fonds de roulement pour pouvoir nous adapter aux contraintes et aux occasions qui se présentent et afin de faciliter, entre autres, l'acquisition de matériel roulant et de véhicules et de mettre en place une politique de remplacement de véhicules.

Si vous le voulez bien, regardons ensemble les principaux tableaux portant sur les revenus et les dépenses du budget 2012, nous procéderont par la suite à une période de questions.

Je vous remercie de votre attention !

Le Maire
Gérard Boutin